

PROJET DE LOI CADRE RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

LA CFDT CHEMINOTS FAIT DES
PROPOSITIONS CONCRÈTES

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

UN TEXTE IMPORTANT QUI ARRIVE AU SÉNAT

Le projet de loi-cadre relatif au développement des transports est issu des travaux de la conférence Ambition France Transport. Il marque une étape importante pour l'avenir des mobilités en France, en particulier pour le ferroviaire. Présenté en Conseil des Ministres en février 2026, le texte est d'abord examiné au Sénat. Il devrait ensuite être présenté à l'Assemblée Nationale avant l'été. Le projet de loi fait l'objet d'une procédure accélérée. Dans ce calendrier resserré, les débats sont déterminants. Les choix faits aujourd'hui auront des effets durables sur le financement, l'organisation et le modèle ferroviaire.

DES ENJEUX TRÈS CONCRÈTS !

1. Le financement : la question essentielle ! Les besoins sont connus, il faut *a minima* 4,5 milliards d'euros par an pour entretenir et moderniser le réseau. Aujourd'hui, les ressources identifiées sont nettement en dessous. Cet écart pose clairement la question de la capacité à tenir les ambitions affichées.

2. Le recours à des financements privés: une solution partisane et dangereuse. Faire entrer des capitaux privés dans le ferroviaire pose des questions de maîtrise publique, de souveraineté et, à terme, d'équilibre économique avec des conséquences possibles sur l'organisation et les conditions de travail des salariés.

3. Le manque de garanties : ceci n'est pas une loi de programmation. Afficher des orientations est nécessaire, mais sans garanties sur les moyens, le risque est réel de rester au stade des intentions.

4. La place de l'humain et du social dans le projet de loi : rien ne se fait sans les agents du ferroviaire. Pour la CFDT Cheminots, le constat est clair, il faut intégrer des mesures de progrès social dans le projet de loi.

5. Des manques et des oublis : le texte de loi fait l'impasse sur plusieurs sujets majeurs. Le fret, en particulier, est oublié. C'est simplement scandaleux. La partie gares n'est pas mieux traitée. Les passages à niveaux ne sont pas pris en compte. La copie doit impérativement être revue.



LA CFDT PROPOSE 25 AMENDEMENTS POUR AMÉLIORER LE TEXTE !

Certains se sont enthousiasmés à l'annonce du projet de loi, d'autres ont enfilé le costume du critique pour dézinguer sans proposer quoi que ce soit.

La CFDT Cheminots, elle, fait le choix de proposer pour porter l'intérêt des salariés du ferroviaire. **Vingt-cinq amendements** ont été élaborés pour améliorer le projet de loi de manière concrète et équilibrée.

Ces propositions s'articulent autour de quelques idées fondamentales :

- 1. SÉCURISER LE FINANCEMENT DU FERROVIAIRE !** Cela passe par des ressources mieux identifiées, des garanties dans le temps et une meilleure cohérence entre les outils de pilotage. C'est un point essentiel si l'on veut éviter que les ambitions affichées ne restent théoriques.
- 2. METTRE DE LA DÉMOCRATIE DANS LE SYSTÈME !** Associer les acteurs, mieux structurer la stratégie ferroviaire, rendre les choix plus lisibles : c'est le sens des propositions portées
- 3. CHANGER LE LOGICIEL !** le ferroviaire n'est pas un coût, il rapporte à la collectivité ! Les investissements réalisés et le système dans son ensemble créent de la valeur économique, sociale, environnementale et démocratique. L'introduction d'un indicateur dédié vise précisément à mieux reconnaître cette réalité.
- 4. DÉFINIR LE BON ÉQUILIBRE ENTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET EXIGENCES SOCIALES !** Plusieurs amendements visent à éviter que les contraintes financières ne se traduisent uniquement par de la pression sur les salariés.
- 5. FAIRE BARRAGE À LA PRIVATISATION DU SYSTÈME PUBLIC FERROVIAIRE !** Des propositions visent à préserver le caractère public des infrastructures et à sécuriser les montages financiers.
- 6. GARANTIR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT ET TOUT LE TEMPS !** La CFDT porte des mesures concrètes pour garantir un service public accessible à tous avec la mise en place de mécanismes de péréquation, des propositions pour une tarification plus juste, la prise en compte des coûts réels du système et la création d'un fonds dédié aux enjeux sociaux.



Pour aller plus loin

Pour consulter l'intégralité des propositions d'amendements CFDT sur le projet de Loi-Cadre relative au développement des transports, cliquez ou scannez sur l'image ou le QR code

LE CALENDRIER

⚠ PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE :

👉 UNE SEULE LECTURE PAR CHAMBRE

👉 PUIS COMMISSION MIXTE PARITAIRE EN CAS DE DÉSACCORD.

